



NIL MAGNUM SINE LABORE

L'ASSOMPTION

Ville de culture et de patrimoine

Monsieur Sébastien Nadeau, maire
Madame Nathalie Ayotte
Monsieur François Moreau
Madame Annie Mainville
Monsieur Michel Gagnon

Monsieur Pierre-Étienne Thériault
Madame Nicole Martel
Monsieur Fernand Gendron
Madame Audrey Renaud

AVIS DE CONVOCATION

Mesdames,
Messieurs,

Monsieur Sébastien Nadeau, maire, vous convoque à une séance extraordinaire du conseil municipal, le 21^e jour du mois d'octobre 2024, à 18 h 00 à la salle belvédère au complexe municipal (781, rang du Bas-de-L'Assomption Nord) et il sera pris en considération les sujets suivants :

1000 RESSOURCES ADMINISTRATIVES

- 1.1 Constatation de la régularité de l'avis de convocation
- 1.2 Adoption de l'ordre du jour

2000 RESSOURCES LÉGALES ET JURIDIQUES

- 2.1 Réaménagement des vestiaires du Centre de traitement d'eau Jean-Perreault - octroi de contrat
- 2.2 Entente entre la Ville de L'Assomption et Hydro-Québec - place publique - déplacement de poteaux et modification du réseau électrique
- 2.3 Déneigement des rues et des chemins 2024-2025 et 2025-2026 avec option 2026-2027, 2027-2028 et 2028-2029 - Octroi de contrat

3000 RESSOURCES FINANCIÈRES

- 3.1 Travaux de réfection du drainage, de l'aqueduc et de l'égout domestique de la rue Pierrot Est entre le boulevard de l'Ange-Gardien Nord (Rte 343) et la rue des Pruches – Avenant no 1
- Période de questions portant sur les sujets à l'ordre du jour
- Levée de la séance

Jean-Michel Frédérick
Greffier et avocat